



CO-TRAITANCE ET SOUS-TRAITANCE

Gérer et sécuriser ses relations avec les co-traitants et sous-traitants

Dans certaines situations (capacité technique ou financière insuffisante, optimisation de l'offre...), il est nécessaire pour un candidat de répondre avec d'autres opérateurs économiques. Deux solutions s'offrent à lui : recourir à la co-traitance ou à la sous-traitance.

FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

Ref. : 8971010

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1585 € HT

Repas inclus

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

À distance

06 et 07 oct. 2025

- **06/10/2025 09:00 --> 07/10/2025 17:30 à À distance**
 - 06/10/2025 09:00 --> 06/10/2025 17:30
 - 07/10/2025 09:00 --> 07/10/2025 17:30

OBJECTIFS

- Définir et distinguer les notions de cotraitance et sous-traitance
- Analyser les responsabilités respectives au sein d'un groupement
- Gérer les obligations de la personne publique vis-à-vis de la sous-traitance

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

- Responsables et rédacteurs marchés
- Responsables juridiques, techniques et financiers
- Toute personne en charge du suivi des travaux

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en marchés publics ou avoir suivi " Réglementation et pratique des marchés publics " (code 71090)

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaître les différentes formes de groupements possibles et savoir gérer administrativement une cotraitance ou une sous-traitance

PROGRAMME

Pendant
Co-traitance et sous-traitance

CERNER LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA COTRAITANCE



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00040



Déterminer les textes applicables

Définir les notions importantes

- Les dispositions du Code de la commande publique
- L'organisation d'un groupement

Identifier la représentation des groupements et leurs relations internes tant financières que contractuelles

- Le rôle du mandataire

Analyser les groupements conjoints et solidaires et leurs responsabilités vis-à-vis du pouvoir adjudicateur

- La notification et le nantissement
- L'avance, l'acompte, le solde et les pénalités

Gérer la défaillance d'un cotraitant et du mandataire

Gérer les litiges entre les cotraitants et vis-à-vis du pouvoir adjudicateur

Appliquer les dispositions des CCAG pour les groupements

Analyser la jurisprudence

IDENTIFIER LES GRANDS PRINCIPES GENERAUX DE LA SOUS-TRAITANCE

Déterminer les textes règlementaires

Définir les notions clés

- Les sous-traitants directs
- Les sous-traitants indirects

L'acceptation et l'agrément

- La notification et le nantissement

Appliquer le paiement des sous-traitants directs

- L'avance, l'acompte et le solde

Gérer les responsabilités des sous-traitants vis-à-vis du titulaire et du pouvoir adjudicateur

Appréhender les conséquences de la modification de l'acte spécial de sous-traitance

Appliquer les dispositions des CCAG en sous-traitance

Analyser la jurisprudence

QCM retraçant les éléments clés

Exercice d'application : étude des DC1, DC2 et DC4



INTERVENANTS

Frédéric ZANNINI
Eurl Ô Carré

Elwin BAUCHART
avocat
Aedilys Avocats

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

